

# Conseil Éducatif Local du 21 avril 2016

## Présents :

- Marc Lecerf, Michelle Perraud, et Laurence Vallée, conseil municipal
- Dominique Plé, IEN Caen Rive Droite
- Marie-Sophie Cousin, école maternelle
- Benoit Dauphin et Faustine Collin, école élémentaire Jean Goueslard
- Anne Villon et Nathalie Barbey, Ligue de l'Enseignement de Calvados
- Marie Mosquet, Gaelle Le Moigne, et Béatrice Tofoni, FCPE écoles
- Peggy Di Bella-Enault et Aurélie Letort, la voie des parents
- Céline Derrien, services municipaux
- Pascal Hoorelbeke, Ufac

## Excusés :

- Betty Lepaon, Christian Letellier, et Christian Lafage, Conseil Municipal
- Dominique Dugouchet, JSF Foot,

## A l'ordre du jour, *Point d'étape évaluation du PEdT* :

- Retranscription des color vote
- Questionnaire famille

### ❖ Monsieur Lecerf introduit la réunion :

Le cycle d'évaluation commencé en octobre 2015, visait une analyse objective de ces deux années et demi de fonctionnement. Il mesure le travail important de l'ensemble des acteurs éducatifs impliqués dans le projet, dans l'intérêt de l'enfant.

Du fait des élections présidentielles et législatives, après 2017, nous serons peut-être amenés à re-questionner la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. En tout état de cause, nous travaillons comme si la période de référence demeurait 2016-2019.

### ❖ Madame Villon présente un document récapitulatif de la démarche d'évaluation avec un état d'avancement.

[Cf. doc joint](#)

Il reste à ce jour le dépouillement des questionnaires des personnels éducatifs, la collecte des questionnaires enfants et récupérer les documents de suivi réalisés par les enseignants afin de compléter l'évaluation.

### ❖ Madame Barbey présente la synthèse des débats « color vote<sup>1</sup> ».

Il y a eu un travail par école, avec les enseignants et les parents, et des représentants des Atsem à l'école maternelle. Tous les débats ont été enregistrés. Ils ont été retranscrits dans leur intégralité et sont à disposition. Le travail de synthèse a consisté à réunir les deux débats par question afin d'établir une corrélation quantitative. Les arguments donnés pour expliquer les votes ont ensuite été regroupés par thématiques (récurrence de mots clé).

[Cf. doc joint](#)

---

<sup>1</sup> Le color vote est un outil de débat : par groupe de 20 participants (représentants de parents, enseignants et atsem). Dans un premier temps, individuellement chacun donne son avis sur une affirmation, puis, dans un deuxième temps, le groupe débat autour des réponses.

Au cours de la présentation de la synthèse, plusieurs interventions de Madame Plé :

- Concernant le décroisement, il faut réfléchir à d'autres pratiques de travail.
- Importance du travail avec les familles sur les rythmes biologiques de l'enfant, le repos, le sommeil, les écrans...
- Travail sur le temps de l'enfant, vigilance de l'enfant, la Ligue de l'enseignement peut apporter des supports sur ces thématiques.
- Importance du comité de pilotage qui permet d'initier la création de synergie des acteurs tout en respectant les domaines de compétence de chacun.
- Pour la maternelle, l'organisation des TAP en début d'après-midi est adaptée.
- Concernant les absences, il en va de la responsabilité des parents et il n'y a pas d'élément pour établir une corrélation entre les absences et le choix d'une organisation périscolaire.
- L'organisation du temps scolaire est arrêtée par le directeur académique dans un cadre contraint : 9 demi-journées.
- Madame Plé a demandé pourquoi il y avait eu des tensions entre les parents et l'école suite à la mise en place des nouveaux rythmes.
- Chacun doit rester sur ses champs de compétence tout en œuvrant à travailler ensemble sur les difficultés scolaires. L'année prochaine, il y aura des moyens supplémentaires avec un ½ poste d'enseignant sur l'école élémentaire.
- Suite à l'échange sur les leçons, Madame Plé demande à ce que l'on reformule la phrase suivante : « baisse du niveau d'exigence des enseignants » par « modification des attentes ».
- Madame Plé rappelle qu'elle ou ses services n'interviennent qu'après avoir été sollicités.

Les enseignants ont de leur côté indiqué :

- Souhait de prendre plus de temps de concertation pour plus de pédagogie.
- Prise en compte des nouveaux programmes, poursuite des aménagements des emplois du temps, la concertation entre les différents acteurs amorcée par les réunions inter partenariales par cycle.
- Des souhaits de formation en lien avec les préoccupations du terrain, envie d'échange avec d'autres collègues (formation en présentiel).

❖ Madame Derrien présente les résultats du questionnaire familles.

[Cf. doc joint](#)

Madame Perraud remercie tous les acteurs éducatifs pour leur implication et leur mobilisation pour le projet éducatif territorial.

Monsieur Lecerf remercie et félicite les acteurs pour leur implication et pour le travail réalisé autour de l'évaluation en mesurant son intensité. Il clôture la réunion du conseil éducatif local en constatant qu'il n'y a pas d'élément qui puisse conduire à un changement d'organisation tant au regard de la qualité des moyens mobilisés que des résultats obtenus. Il y a toutefois des adaptations à réaliser, des améliorations à poursuivre qui pourront s'inspirer des nombreuses propositions, contributions et idées qui ont été proposées dans ce sens.

**Prochain conseil éducatif local : 9 juin, 18h à 20h, Centre socio culturel**